KAMDIA Conseil communal

## Dernière séance comme maïeur

Pour la demière fois, Patrick Lecerf a tenu les débats du conseil communal. Sous l'œil de la télé locale. Et de son Premier échevin, qui sera bientôt bourgmestre.

• Pierre PAULUS

ans le parking de l'administration communale de Hamoir, une camionnette de la chaîne de télévision liégeoise RTC rappelle que ce conseil est un brin exceptionnel. Et pour cause, c'est à un petit jeu de chaise politique que l'on assiste. Outre la prestation de serment de Fabrice Maka, nouveau Directeur général (voir notre édition d'hier), Michel Legros, ex-Premier échevin, va devenir bourgmestre faisant fonction. Il remplacera bientôt Patrick Lecerf, futur député régional, puisque premier suppléant de Hervé Jamar, nommé ministre du budget au gouvernement fédéral. Par ailleurs, bien que ce ne soit pas encore acté par le Collège, le conseiller Serge Nuyts devrait logi-quement briguer un poste d'échevin, puisqu'il arrive en tête des voix de préférence. Bref, du mouvement se profile au sein de la sphère politique hamoirienne. Une valse qui n'a pas semblé altérer les débats lundi soir. Fabrice Maka a d'abord prêté serment. « le jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. » Majorité et opposition applaudissent. Après des discussions sur des ajustements budgétaires, concernant tantôt le service incendie, tantôt le CPAS, arrive sur



la table un point plus épineux. Il a trait à « divers travaux de voiries, à des réparations aux abords des voi ries ainsi qu'à des aménagements autour de propriétés communales. » Des chantiers nombreux à être en stand-by ou à avancer lentement. Trop lentemen... Ce qui a amené les conseillers à débattre et à confronter les points de vue. Le jeune conseiller de l'opposition Loïc Jacob intervient. « Je suis d'accord avec l'idée que tant que ces nombreux travaux à l'arrêt peuvent être assumés par nos ouvriers communaux, c'est mieux qu'ils s'en chargent. Néanmoins, et sur ce point je rejoins Patrick Lecerf, des l'instant où nous sommes face à un constat d'échec qui a trop longtemps duré, il faut se remettre en question. Se demander si le problème ne vient pas d'en haut...» Et Patrick Lecerf d'ajouter : « Il est clair que nous ne devons pas perdre de

«Un des défis à relever : repenser l'organisation du travail communal », indique le futur bourgmestre.

vue l'aspect social du travail communal. Mais c'est un fait : le service des travaux est confronté à un cahier des charges très large. Du coup, les imprévus sont quotidiens. Et les ouvriers viennent rapidement à manquer. Dans ce contexte, recourir au privé peut s'avérer être un moindre mal. » Sur quoi, Michel Legros conclut : « Nous avons deux défis à relever. Le premier est urgent : achever ces travaux pour le bien de la population. Le second est structurel : repenser l'organisation du travail communal. » Le passage de térnoin est en route.

## Hamoir dans le futur GAL Ourthe Vesdre Amblève

(Groupe d'action locale) est en train de voir le jour : le GAL Ourthe Vesdre Amblève. Et Hamoir en sera.... À l'initiative du pro-jet : le GREOA, Groupement régionale économique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève qui souhaite par là que les communes et forces vives s'unissent autour de projets thématiques. Le GREOA va soumettre son dossier de candidature auprès de l'Union européenne, dans le cadre des financements européens (Fonds européen agricole pour le développement rural). Si la candidature est retenue, le GAL proposera des initiatives sur une période allant de 2014 à 2020. Quelles communes feront partie de cette structure? Celles qui font partie du GREOA, sauf celles qui sont déjà reprise dans le GAL Pays des Condruses, voisin, et sauf Chaudfontaine pour une question de trop forte densité de population.

Il reste donc neuf communes potentielles: Hamoir, Comblain-au-Pont, Ferrieres, Aywaille, Esneux, Trooz, Stoumont, Sprimont, Lierneux. «Nous avons fait le tour des communes pour leur proposer l'idée, indique Jacques Lilien, chargé de communication au GREOA. Ils vont se

GAL prononcer dans les deux à trois ocale) semaines. Pour créer un GAL, il oir le faut au minimum trois commulesdre nes. La candidature sera renr en trée le 8 février.»

Le GAL pourra mettre sur pied des projets transcommunaux «mais qui seront aussi parfois plus locaux». Sur quelles thématiques? La mobilité douce serait l'axe principal, avec notamment des actions autour de l'utilisation du vélo électrique. «On imagine par exemple collecter des fonds pour fournir des vélos électriques aux aubergistes et hôteliers de la région, d'abord gratuitement puis en location.»

Hannoir a acté mardi soir sa

décision de principe de rejoindre ce nouveau GAL. Et précisé pourquoi il avait fait ce choix plutôt que de se greffer à celui, tout proche du Pays des Condruses (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot). «Nous préférons le GAL Ourthe-Amblève qui démarre et qui axera sur la mobilité douce, indique le maïeur Patrick Lecerf. Nous savons aussi que le GAL Condruses fait face à des problèmes budgétaires. » La commune de Hamoir indique encore que « s'il voit le jour, ce GAL n'entrera pas en concurrence avec celui des Condruses. Au contraire. Des synergies sont envisageables.» 

P.P. 2 5.1.